

## Variance – CNU 06

### Compte-rendu des sessions CNU 2020

Ce document informel n'engage pas le CNU 06

---

Première liste au CNU 06 par le nombre de voix, VARIANCE vous présente un compte rendu supplétif à celui du CNU sur les séances qui se sont tenues au cours de l'année. Vous y trouverez des informations sur les critères utilisés et des conseils pour la rédaction de vos dossiers.

Nous espérons ainsi améliorer l'équité du traitement des dossiers et vous aider à mieux valoriser de votre parcours pour obtenir une promotion.

Instance nationale, le CNU garantit le niveau d'aptitude des enseignants-chercheurs. Son importance est à réaffirmer à un moment où le Sénat a adopté un amendement visant à supprimer la qualification. Variance a relayé la pétition de la CP-CNU.

## La nouvelle mandature du CNU

Le CNU est, depuis cette mandature, composé de 48 membres, professeurs et maîtres de conférences, dont 1/3 de nommés.

### Composition du bureau

Mme. DEVILLE AUDE	Présidente de section
M. BERLAND NICOLAS	1er vice-président
M. LEBRATY JEAN-FABRICE	Assesseur PR
M. SATTIN JEAN-FRANCOIS	2nd vice-président
Mme. NEGRE EMMANUELLE	Assesseure MCF
M. DUPUIS JEROME	Assesseur MCF

### Les Professeurs membres du CNU

Mme. DEVILLE AUDE	Titulaire	UNIVERSITE DE NICE (SOPHIA ANTIPOLIS)
M. BERLAND NICOLAS	Titulaire	UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE
M. LEBRATY JEAN-FABRICE	Titulaire	UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN)
Mme. AGERON BLANDINE	Suppléante	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
M. AUBERT NICOLAS	Titulaire	UNIVERSITE AIX-MARSEILLE
M. BIDAN MARC	Titulaire	UNIVERSITE DE NANTES
M. BOLLECKER MARC	Titulaire	UNIVERSITE DE MULHOUSE
M. BONNET MARC	Titulaire	UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN)

Mme. BRILLET PATRICIA	Titulaire	UNIVERSITE DE TOURS
Mme. BROYE GERALDINE	Suppléante	UNIVERSITE DE STRASBOURG
Mme. CAMUS SANDRA	Suppléante	UNIVERSITE D'ANGERS
Mme. CARTON SABINE	Suppléante	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
Mme. CHARREIRE PETIT SANDRA	Suppléante	UNIVERSITE PARIS-SACLAY
Mme. COLLIN-LACHAUD ISABELLE	Suppléante	UNIVERSITE DE LILLE
Mme. CROS SOPHIE	Titulaire	UNIVERSITE DU HAVRE
Mme. DEJEAN FREDERIQUE	Suppléante	UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE
M. DENIS JEAN-PHILIPPE	Titulaire	UNIVERSITE PARIS-SACLAY
Mme. DE PECHPEYROU PAULINE	Titulaire	UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL (ex - PARIS 12)
M. FABRE PASCAL	Suppléant	UNIVERSITE DE BESANCON
Mme. GEORGESCU IRENE	Suppléante	UNIVERSITE DE MONTPELLIER
M. GRASSER BENOIT	Suppléant	UNIVERSITE DE LORRAINE
M. GRIMA FRANCOIS	Titulaire	UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL (ex - PARIS 12)
Mme. GUICHARD-OUSSEDRAT NATHALIE	Titulaire	UNIVERSITE PARIS-SACLAY
Mme. HERNANDEZ SOLANGE	Titulaire	UNIVERSITE AIX-MARSEILLE
Mme. HLADY MARTINE	Suppléante	UNIVERSITE DE LIMOGES
M. HONORE LIONEL	Suppléant	UNIVERSITE DE POLYNESIE FRANCAISE
Mme. JIMENEZ GARCES SONIA	Titulaire	INP DE GRENOBLE
M. JOURNE BENOIT	Suppléant	UNIVERSITE DE NANTES
M. LECOQ XAVIER	Titulaire	UNIVERSITE DE LILLE
Mme. LE GALL-ELY MARINE	Titulaire	UNIV. DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST)
M. LEMOINE JEAN FRANCOIS	Suppléant	UNIVERSITE PARIS 1 (PANTHEON- SORBONNE)
M. LE ROY FREDERIC	Suppléant	UNIVERSITE DE MONTPELLIER
M. LESCA NICOLAS	Suppléant	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
M. LOBEZ FREDERIC	Titulaire	UNIVERSITE DE LILLE
M. MEIER OLIVIER	Suppléant	UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL (ex - PARIS 12)
M. MORAUX FRANCK	Suppléant	UNIVERSITE RENNES 1
M. NOEL FLORENT	Titulaire	IAE DE PARIS
Mme. NOGUERA FLORENCE	Suppléante	UNIVERSITE MONTPELLIER 3 (PAUL VALERY)
M. PACHE GILLES	Titulaire	UNIVERSITE AIX-MARSEILLE
M. PETEY JOEL	Suppléant	UNIVERSITE DE STRASBOURG
Mme. POINCELOT EVELYNE	Titulaire	UNIVERSITE DE BESANCON
M. RIVA FABRICE	Suppléant	UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE
Mme. SAMMUT SYLVIE	Titulaire	UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Mme. SCOUARNEC ALINE	Suppléante	UNIVERSITE DE CAEN
M. SEVERIN ERIC	Titulaire	UNIVERSITE DE LILLE
Mme. SIMON LEE FANNY	Suppléante	UNIVERSITE DE ROUEN

Mme. SPRING SOPHIE	Suppléante	UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Mme. STYLIOS SYLVIE	Titulaire	UNIVERSITE AIX-MARSEILLE

### Les Maîtres de conférences membres du CNU

M. SATTIN JEAN-FRANCOIS	Titulaire	UNIVERSITE PARIS 1 (PANTHEON-SORBONNE)
M. DUPUIS JEROME	Titulaire	UNIVERSITE DE LILLE
Mme. NEGRE EMMANUELLE	Titulaire	UNIVERSITE TOULOUSE 1
Mme. ALBERTINI ELISABETH	Suppléant	IAE DE PARIS
Mme. ALBERTINI THERESE	Titulaire	UNIVERSITE DE CORTE
Mme. ALLIROL BEATRICE	Suppléante	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
M. ATTARCA MOURAD	Suppléant	UNIVERSITE VERSAILLES/SAINT-QUENTIN
Mme. BELGHIT ANNE	Suppléante	UNIVERSITE DE BORDEAUX
M. BENOIT BENJAMIN	Suppléant	UNIVERSITE DE PERPIGNAN (VIA DOMITIA)
M. BENTAHAR OMAR	Suppléant	UNIVERSITE DE LORRAINE
M. BENZIDIA SMAIL	Titulaire	UNIVERSITE DE LORRAINE
M. BOTTI LAURENT	Suppléant	UNIVERSITE DE PERPIGNAN (VIA DOMITIA)
Mme. BOUIN-PORTAL MARINE	Suppléante	UNIVERSITE DE BORDEAUX
M. BURELLIER FRANCK	Suppléant	UNIVERSITE RENNES 1
Mme. CHAMBOST ISABELLE	Suppléante	CONSERVATOIRE NAT. DES ARTS ET METIERS
M. COLLE RODOLPHE	Titulaire	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
Mme. CORON CLOTILDE	Suppléante	IAE DE PARIS
M. COTTET PATRICE	Suppléant	UNIVERSITE DE REIMS
M. DAVID MICKAEL	Titulaire	UNIVERSITE DE TOURS
M. DEBON MAXIME	Titulaire	UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE
Mme. DELACROIX-BASTIEN EVA	Suppléante	UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE
M. FULCONIS FRANCOIS	Titulaire	UNIVERSITE D'AVIGNON (AU)
M. GANASSALI STEPHANE	Suppléant	UNIVERSITE DE SAVOIE MONT- BLANC
M. GARCIAS FREDERIC	Suppléant	UNIVERSITE DE LILLE
Mme. GARDET ELODIE	Titulaire	UNIVERSITE DE SAVOIE MONT- BLANC
M. GENTRIC MICHEL	Suppléant	UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (LORIENT)
Mme. GREVIN ANOUK	Suppléante	UNIVERSITE DE NANTES
Mme. GRIVOT FRANCOISE	Titulaire	UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN)
M. JOLIVET ERIC	Titulaire	UNIVERSITE TOULOUSE 1
M. LASSALLE FREDERIC	Titulaire	UNIVERSITE DE DIJON
Mme. LAVAL FLORENCE	Titulaire	UNIVERSITE DE POITIERS
M. MAUBISSON LAURENT	Suppléant	UNIVERSITE DE TOURS

M. MORVAN JEREMY	Titulaire	UNIV. DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST)
Mme. MURATORE ISABELLE	Titulaire	UNIVERSITE DE TOULON (VAR)
Mme. ORIOL NATHALIE	Titulaire	UNIVERSITE DE NICE (SOPHIA ANTIPOLIS)
Mme. PERRIN CHRISTELLE	Suppléante	UNIVERSITE VERSAILLES/SAINT-QUENTIN
Mme. PETON HELENE	Titulaire	UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL (PARIS 12)
Mme. PIJOAN NATACHA	Suppléante	UNIVERSITE MONTPELLIER 3 (PAUL VALERY)
Mme. PRIGENT-SIMONIN ANNE-HELENE	Suppléante	UNIV. DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST)
Mme. RICHE CAROLINE	Titulaire	UNIVERSITE PARIS 11
M. ROQUES OLIVIER	Titulaire	UNIVERSITE AIX-MARSEILLE
Mme. ROSIER-BERENI DELPHINE	Titulaire	UNIVERSITE DE CORTE
Mme. SAUVIAT ISABELLE	Suppléante	UNIVERSITE DE LIMOGES
Mme. SCHIEB BIENFAIT NATHALIE	Titulaire	UNIVERSITE DE NANTES

## Les sessions 2020 et les faits marquants

### Le CNU s'est réuni en deux sessions en 2020, du fait de la crise sanitaire :

- En janvier 2020, le CNU s'est réuni pour les qualifications MCF (docteurs qui seront inscrits sur les listes d'aptitude pour devenir maîtres de conférences) et pour les qualifications 46.1 (MCF qui seront inscrits sur les listes d'aptitude pour devenir professeur).
- En septembre 2020, le CNU s'est réuni pour les promotions de PR EX2, de PR EX1, de PR Classe 1, de MCF Hors classe et MCF EX. Durant cette session, les promotions du 46.3 dite « voie longue » ont aussi examinées. Les demandes de PEDR des professeurs et maîtres de conférences ont également été évaluées durant cette session exceptionnellement très lourde du fait des contraintes sanitaires. Les promotions auraient dû être examinées initialement au printemps.

### Faits marquants de ces sessions :

- Les membres du CNU n'ont pas accès à l'ensemble des dossiers des candidats. Cette situation est due à une demande la CP-CNU qui refuse l'accès généralisé aux dossiers. Les élus VARIANCE, et les membre du CNU 06, sont insatisfaits de cette situation qui ne contribue pas à une bonne sérénité des débats. Les seules informations dont nous disposons sont les commentaires des rapporteurs. Ces commentaires sont de qualité mais n'empêchent pas des erreurs matérielles et oublis involontaires. L'accès à l'ensemble des dossiers permettrait d'enrichir nos discussions en séance sur la base des dossiers déposés.

- Les membres du CNU utilisent des arbitrages qualitatifs pour évaluer les dossiers. Excepté pour la qualification au 46.1 où les qualifiés de 2020 avaient le plus souvent publié au moins deux articles dans des revues classées 1 ou 2 FNEGE, il n'existe pas de critères formels pour chacun des items d'évaluation mais plutôt un ensemble de recommandations qui sont ensuite discutées et pesées en séance. Par exemple, pour la recherche, on attend un bon niveau, équilibré, à la fois de productions scientifiques sous forme d'articles dans des revues classées (en détaillant les niveaux des revues), de chapitres d'ouvrage, de participations à des conférences... Il est important aussi de montrer comment ces recherches ont été valorisées dans les cours, dans le grand public... Comme l'explicitent les rapports du CNU, les discussions portent ensuite sur la diversité des revues de publication, la diversité des co-autorats... Nous donnons ci-dessous une liste de critères issus des promotions 1ère classe PR qui peuvent servir pour la plupart des catégories.
- La qualité formelle des dossiers est très variable. Les dossiers qui ne sont pas présentés avec soin rendent plus difficile le travail du rapporteur. Cela nous a frappés dans nombre de cas. Ils doivent être facilement lisibles. Les rapporteurs prennent un grand soin à les lire mais l'information est souvent trop dispersée. L'information doit faire l'objet de présentation de synthèse, notamment pour permettre des arbitrages en séance quand on rouvre les dossiers pour enrichir les débats. A titre d'exemple, il est très important d'indiquer systématiquement dans les publications les rangs FNEGE, CNRS, HCERES en vigueur au moment de la publication des articles.
- Les évaluations se font sous forme de notes et font apparaître des écarts très serrés entre les candidats et il y a donc de l'aléa. Beaucoup de dossiers sont excellents et le sentiment qui ressort est que la qualité de présentation des dossiers prend une importance singulière. Des tests ont été menés au cours des différentes sessions pour vérifier que les évaluations entre rapporteurs sont convergentes au niveau des critères adoptés.

**Présenter ses activités de recherche.** Le CNU suggère désormais des exemples type de tableau :

[https://www.conseil-national-des-universites.fr/data/document/3733/4222/Public/pi%C3%A8ces%20compl%C3%A9mentaires%20pour%20la%20qualification%202021\\_CNU06.docx](https://www.conseil-national-des-universites.fr/data/document/3733/4222/Public/pi%C3%A8ces%20compl%C3%A9mentaires%20pour%20la%20qualification%202021_CNU06.docx)

Rappelons que le classement de la revue doit être celui de l'année de publication.

**Présenter ses activités de formation.** Là aussi, de nombreux candidats présentent un tableau récapitulatif des enseignements :

Intitulé du cours	Nbre d'heures (CM, TD)	Public et diplôme	Langue	Années
Contrôle	24H CM	M2 CGAO 30 étudiants	Anglais	2012-2020

Marketing	18H CM	Formation continue 50 étudiants	Allemand	2007-
GRH	120H TD	Formation en Russie L3 20 étudiants	Russe	2006-2010

### Quelques statistiques reprises du rapport du CNU

En 2020, le CNU 06 a reçu 440 dossiers pour des qualifications aux fonctions de MCF. Parmi ceux-ci, 50 dossiers n'ont pas été traités car les candidats ont abandonné ou n'ont pas transmis de dossier conforme (taux d'examen de 88,63%). 390 dossiers ont été évalués. Parmi ceux-ci 201 candidats ont été qualifiés et 189 candidats n'ont pas obtenu leur qualification, dont 2 qui ont vu leur dispense de diplôme refusée (taux de qualification de 51,53%).

Les chiffres des qualifications aux fonctions de Professeurs de cette année 2020 sont les suivants :

- 125 inscrits (130 en 2019, 104 en 2018 et 142 en 2017)
- 81 non qualifiés (77 en 2019, 61 en 2018 et 73 en 2017)
- 36 qualifiés (35 en 2019, 25 en 2018 et 44 en 2017)

Il faut ajouter à ces candidats qui ont été examinés :

- 8 non transmis ou renoncements
- 2 demandes d'équivalence qui ont été refusées rendant les candidatures irrecevables.

Concernant les promotions, voici le nombre de dossiers reçus et le nombre de promotions ouvertes par le Ministère :

	DOSSIERS 2020	NB DE PROMOS 2020
HC MCF	144	33
EX MCF	40	10
PR1	66	14
EX1PR	56	9
EX2PR	18	6

Dans certaines catégories, le nombre de promotions est très faible et les dossiers présentés très bons. De fait, cela peut conduire à des situations d'injustice.

**Quelques critères en pense-bête pour la première classe PR sachant que cela peut servir d'exemples pour les qualifications et les autres promotions (les n° ne traduisent pas un ordre de priorité) :**

- **Activités pédagogiques**

1. Variété et intensité de l'expérience d'enseignements (L/M/D, formation initiale, alternance, formation continue, en langue étrangère, à distance, etc.);
  2. Productions et innovations à caractère pédagogique (manuels, études de cas, jeux d'entreprise, etc.);
  3. Création et direction de programmes;
  4. Coordination d'équipe pédagogique;
  5. Invitations par d'autres universités (françaises et étrangères).
- **Activités de recherche**
    1. Activités de publications dans des revues classées (précisez le classement FNEGE et éventuellement le classement CNRS);
    2. Activités de communications dans les colloques internationaux / nationaux de référence;
    3. Publications d'ouvrages et chapitres d'ouvrages labellisés;
    4. Autres productions scientifiques (autres revues scientifiques, direction de n° spéciaux, rapports de recherche...);
    5. Co-encadrement et encadrement de recherches (thèses, HDR...);
    6. Participation à des comités de suivi de thèse, jurys de thèse et de HDR (dont rapporteur); 7
    7. Coordination et participation à des contrats / projets de recherche nationaux et internationaux ;
    8. Appartenance à des comités scientifiques, d'organisation, de lecture et de rédaction (revues, colloques...);
    9. Diffusion scientifique (toutes activités de valorisation envers le grand public et les professionnels).
  - **Activités administratives et Engagement**
    1. Direction de composante, direction d'axe de laboratoire, direction de département; indiquez de manière concise, quelques éléments d'appréciation. Par exemple, le nombre d'EC dans le laboratoire dirigé, ou bien le nombre d'étudiants inscrits dans la composante dirigée, etc...
    2. Responsabilités et missions transversales au sein de l'établissement; en préciser le rôle, la portée et les outputs ;
    3. Responsabilités au sein de chaire, fondation, GIS...;
    4. Participation à des comités de sélection; combien ? dates ? responsabilités dans les comités ? etc...
    5. Responsabilités et missions au sein d'instances nationales ou internationales (associations académiques, revues académiques, jury de concours, instances d'évaluation et d'expertise HCERES, CNU...).

## Les qualifications MCF

**Le rapport du CNU** : [https://www.conseil-national-des-universites.fr/data/document/3731/2646/Public/Rapport%20d%20activit%C3%A9s/Rapport%20session%20CNU%2006%20pour%20la%20qualification%20MCF\\_MARS2020.pdf](https://www.conseil-national-des-universites.fr/data/document/3731/2646/Public/Rapport%20d%20activit%C3%A9s/Rapport%20session%20CNU%2006%20pour%20la%20qualification%20MCF_MARS2020.pdf)

### **Quelques conseils Variance :**

Avoir fait une bonne thèse bien sûr (joindre les pré-rapports en plus du rapport de soutenance).

S'inscrire dans l'écosystème des Sciences de gestion et du management pour la recherche : participation à des colloques, des séminaires doctoraux, liste des publications avec le classement de la revue dans le référentiel CNRS et Fnege (classement lors de la publication et non classement actuel). Un tableau de synthèse est le bienvenu.

Montrer son aptitude à donner des cours en gestion et sciences du management (volume, niveau, nombre d'étudiants, type de public (FI, FA ou FC), bien indiquer si vous l'avez fait pendant plusieurs années), faire un tableau récapitulatif.

Indiquer toutes les tâches montrant une implication dans la vie de vos institutions et dans la vie nationale ou internationale de la communauté académique.

### **Pièces complémentaires à déposer dans l'application Galaxie**

- Les pré-rapports de soutenance de thèse
- CV détaillé de 2 à 3 pages maximum
- Un résumé, de 30 000 à 50 000 caractères, en français de la thèse si elle est rédigée en langue étrangère
- une lettre pour motiver la candidature à la qualification MCF (max 3 pages) **ATTENTION nouveau**

## **Les qualifications 46.1 sur la liste d'aptitude à la fonction de professeur**

**Le rapport du CNU :** [https://www.conseil-national-des-universites.fr/data/document/3731/2646/Public/Rapport%20d%20activit%C3%A9s/Rapport%20session%20CNU%2006%20pour%20la%20qualification%2046.1\\_MARS2020.pdf](https://www.conseil-national-des-universites.fr/data/document/3731/2646/Public/Rapport%20d%20activit%C3%A9s/Rapport%20session%20CNU%2006%20pour%20la%20qualification%2046.1_MARS2020.pdf)

### **Quelques conseils Variance :**

Avoir fait une bonne HDR bien sûr (joindre les pré-rapports) ce qui s'évaluent à l'aune des commentaires du rapport et des pré-rapports notamment.

S'inscrire dans l'écosystème des Sciences de gestion et du management pour la recherche : participation à des colloques, des séminaires doctoraux, liste des publications avec le classement de la revue dans le référentiel CNRS et Fnege (faire un tableau de synthèse). Avoir des implications locales, nationales et internationales dans des associations académiques, des organisations de congrès, workshops...



Montrer l'aptitude à donner des cours en gestion : volume, niveau, nombre d'étudiants, bien indiquer si vous l'avez fait pendant plusieurs années, préciser la langue (anglais par ex), le type de public : formation en L1, en formation continue, à l'étranger, cours de type recherche....  
Faire un tableau de récapitulation.

Ces dossiers commencent à être volumineux. Ne pas hésiter à faire une synthèse sous forme de *bullet points* (format de liste) afin d'être le plus factuel possible et permettre aux rapporteurs de ne rien omettre (vous pourrez développer sous forme littéraire ensuite).

Certaines responsabilités peuvent vous sembler évidentes, par ex. « Président de la commission SCJR », mais l'expérience montre qu'il est souvent important de développer l'acronyme, de préciser les responsabilités, le volume des personnes participantes, le type et l'importance des décisions prises

## Les promotions MCF

**Le rapport du CNU** : <https://www.conseil-national-des-universites.fr/data/document/3731/2646/Public/Rapport%20d%20activit%C3%A9s/Rapport%20session%20CNU%2006%20Septembre%202020%20%20%20avancement%20de%20grade%20.pdf>

### **Quelques conseils Variance pour le passage hors-classe :**

D'un point de vue général, l'idée est de montrer son implication globale.

Remarque générale : il est parfois difficile de mesurer et comprendre dans le dossier des candidats le degré d'engagement lié à la description de certaines missions (en particulier les missions et projets propres à certains établissements). Il est conseillé d'explicitier ce que ces missions représentent réellement (temps, budget et/ou nombre de personnes impliquées par exemple).

Bien structurer le dossier selon les trois facettes du métier de maître de conférences :

- Activités pédagogiques : être synthétique et mettre en avant les projets innovants et originaux ; être le plus clair possible sur la nature du cours ou l'engagement réel de l'innovation pédagogique (nombre d'élèves concernés, formation et formation, nature et diffusion de l'innovation, livrables pédagogiques type publication, ...) ; montrer également la diversité des enseignements réalisés (de niveau, de langues, de modalité d'enseignement et de matières enseignées).
- Activités de recherche (mêmes conseils que pour la qualification, en particulier bien préciser les acronymes et les classements à la date de publication). Au-delà de la publication dans des revues classées, penser également à valoriser les activités qui montrent une insertion et une participation dans la communauté scientifique (participation à des comités de suivi de thèses, jurys de thèses, animation de pôles ou de projets etc...).

- Activités administratives et engagement : sûrement la partie la plus compliquée à « valoriser » pour le rapporteur. Dans la mesure du possible, bien hiérarchiser les missions et le degré d'engagement qu'elles représentent. Faire apparaître par exemple les participations à des comités de pilotage d'établissement (Cosp, Cac, Copil..), participation à des groupes de réflexion/travail, pilotage de missions de transformation de l'établissement...

De façon générale, les activités liées à l'innovation pédagogique et l'administratif ont été très valorisées pour le passage hors classe.

**Quelques conseils Variance pour le passage classe exceptionnelle :** mêmes recommandations que pour le passage hors-classe. Cependant, un regard plus particulier est porté sur les missions et réalisations depuis la dernière promotion. Ne pas oublier ici les missions réalisées hors des établissements (par exemple, la participation à des instances d'évaluation ou des jurys de concours).

### **PEDR des MCF**

Les dossiers PEDR sont classés en 3 catégories (20% de A, 30% de B et 50% de C) avec une possibilité pour l'établissement de choisir de donner ou pas la PEDR seulement pour les dossiers notés B. Cela doit inciter notre communauté à déposer un grand nombre de dossiers.

Il est essentiel de bien donner les informations de manière très explicites. Tous les dossiers sont traités simultanément, il n'y a pas un classement HDR et un classement non HDR. La transparence (nom des revues, classement, co-auteurs, ordre des auteurs explicite si besoin) est appréciée pour l'activité de publication (en particulier sur les dates de publication, la PEDR portant sur les publications des 5 dernières années). Pour l'encadrement de thèses, il faut bien différencier les thèses soutenues de celles en cours et le co-encadrement potentiel. Le critère premier est l'activité d'encadrement de thèses. Cependant, l'activité de publication s'est révélée être un critère presque aussi important, l'activité d'encadrement étant généralement moins accessible pour les MCF. Le dossier doit être équilibré avec recherche (contrairement à l'avancement où c'est plutôt pédagogie) et des missions institutionnelles, et collectives explicites.

Deux questions sont souvent revenues :

- HDR ou pas ? sur cette session, aucune distinction n'a été faite.
- Thèses soutenues ? Il est préférable d'avoir fait soutenir des thèses. Toutefois, certains candidats ont eu la prime avec plusieurs co-encadrements non soutenus.

Beaucoup d'autres points sont communs aux sessions PR.

## **Les promotions professeurs**

**Le rapport du CNU :** <https://www.conseil-national-des-universites.fr/data/document/3731/2646/Public/Rapport%20d%20activit%C3%A9s/Rapport>

### Quelques conseils Variance :

- Pour les promotions 1ère classe et classe ex 1, l'évaluation se fait sur le delta depuis la dernière promotion. Attention à ne pas tout mélanger mais bien faire ressortir cet effet de variation.
- Pour les promotions classe ex 2, l'évaluation se fait sur l'ensemble de la carrière.

Montrer des responsabilités importantes en qualité et en nombre dans le management de la recherche (activités dans les associations académiques, nationales mais aussi internationales), implication auprès de l'HCERES, du CNU, de l'ANR...

Montrer l'aptitude à donner des cours en gestion : volume, niveau, nombre d'étudiants, bien indiquer si vous l'avez fait pendant plusieurs années, préciser la langue (anglais par ex), le type de public : formation en L1, en formation continue, à l'étranger, cours de type recherche....  
Faire un tableau récapitulatif.

Ces dossiers de promotion commencent à être volumineux. Ne pas hésiter à faire une synthèse sous forme de bullet points (format de liste) afin d'être le plus factuel possible et permettre aux rapporteurs de ne rien omettre (vous pourrez développer sous forme littéraire ensuite).

Certaines responsabilités peuvent vous sembler évidentes. Par ex. « Président de la commission SCJR », mais l'expérience montre qu'il est souvent important de développer l'acronyme, de préciser les responsabilités, le volume des personnes participantes, le type et l'importance des décisions prises.

Ne pas perdre de vue que les dossiers s'évaluent alors relativement les uns aux autres ; un bon dossier peut être surclassé par un autre. Chaque dossier étant unique et incommensurable, une discussion est ouverte en session entre les membres du CNU pour savoir comment valoriser un critère dans un dossier par rapport à un autre critère dans un autre dossier. Il est donc important d'être précis afin de donner des éléments factuels. Par ex votre livre en est à sa cinquième édition, il s'est vendu à 100 000 exemplaires. Dites-le et prouvez-le. Ce n'est qu'un exemple. Dites aussi s'il est labellisé recherche par la FNEGE (même s'il n'est pas vendu à 100 000 exemplaires !!)

## Les PEDR

**Le rapport du CNU :** <https://www.conseil-national-des-universites.fr/data/document/3731/2646/Public/Rapport%20d%20activit%C3%A9s/Rapport%20session%20CNU06%20%20SEPTEMBRE%202020%20PEDR%20.pdf>

Les dossiers PEDR sont classés en 3 catégories (20% de A, 30% de B et 50% de C) avec une possibilité pour l'établissement de choisir de donner ou pas la PEDR seulement pour les dossiers notés B. Cela doit inciter notre communauté à déposer un grand nombre de dossiers.

### **Quelques conseils Variance :**

Les dossiers sont évalués sur quatre critères

1. Activités de publication
2. Activités d'encadrement de thèses
3. Diffusion des travaux
4. Responsabilités scientifiques

Le critère 2 est le plus important, puis le critère 4, puis le critère 1. Les dossiers sont de très bonne qualité et il a souvent été compliqué de les classer. Attention de ne négliger aucun des critères, notamment pas celui de la publication dont on pourrait penser qu'il compte moins que l'activité d'animation scientifique pour une PEDR.

- Pour les thèses, il faut faire apparaître les co-encadrements et/ou les co-directions, signe de collaboration avec d'autres disciplines ou avec des institutions étrangères, dans le cadre des co-tutelles.
- Les modes de financement des thèses (Contrats doctoraux, cifre...) montrent la reconnaissance par d'autres instances
- Le devenir des docteurs (qualifiés ou non, en Ecole ou dans des institutions étrangères, académiques ou non...) est important.
- Les prix de thèse doivent être mis en avant ainsi que les distinctions diverses, y compris celles du monde socio économique.

### **Quelques critères en pense-bête pour la PEDR**

- **Publications et production scientifique**
  1. Activités de publications dans des revues classées (précisez le classement FNEGE et éventuellement classement CNRS);
  2. Activités de communications dans les colloques internationaux/ nationaux de référence;
  3. Publications d'ouvrages et chapitres d'ouvrages labellisés;
  4. Autres productions scientifiques.
- **Encadrement doctoral**
  1. Participation à des ateliers et séminaires doctoraux ou formations dans des EDs;
  2. Direction et co-direction de thèses soutenues ou HDR encadrées et devenir des docteurs (publications, devenir professionnel ...);
  3. Thèses en cours, direction et co-direction;
  4. Participations à des jurys de thèse et à des jurys de HDR (dont rapporteur, présidence).

- **Diffusion des travaux**
  1. Prix et distinctions scientifiques ;
  2. Invitations dans universités étrangères ou dans des colloques(préciser);
  3. Expert dans instances étrangères ou internationales réputées (préciser) ;
  4. Membre de comités de rédaction/Referee de revues nationales ou internationales (préciser);
  5. Membre (nommé, élu, président) d'instance nationale d'évaluation
  6. Membre conseil/comité d'expertise nationale;
  7. Valorisation envers le grand public et les professionnels ;
  8. Devenir des docteurs (publications, devenir professionnel ...);
  9. Thèses en cours, direction et co-direction;
  10. Participations à des jurys de thèse et à des jurys de HDR (dont rapporteur, présidence)
  
- **Responsabilités scientifiques (donc en recherche)**
  1. Direction de grands programmes et de contrats nationaux/internationaux
  2. Organisation de congrès nationaux/internationaux;
  3. Direction d'équipe ou d'axe au sein d'un laboratoire ;
  4. Autres directions scientifiques (chaire, GIS, ...);
  5. Directeur d'École doctorale ;
  6. Responsable Master recherche ou indifférencié;
  7. Responsable de collections d'ouvrages ;
  8. Rédacteur de revue scientifique (préciser).